

Comité consultatif des normes relatives aux technologies de vote

Réunion du Comité

Procès-verbal

8 septembre 2022, de 9 h à 12 h

75 Lower Simcoe St, Toronto (ON) M5J 3A6

Membres participant au Comité :

- Jean-Pierre Kingsley, président du Comité consultatif
- D^{re} Mkabi Walcott, représentante du Conseil canadien des normes
- Nicole Goodman, conseillère universitaire
- Michael Crase, personne nommée par un parti politique – Parti progressiste-conservateur de l'Ontario
- Dan Duncan, personne nommée par un parti politique – Parti progressiste-conservateur de l'Ontario
- Karla Webber-Gallagher, personne nommée par un parti politique – Nouveau parti démocratique de l'Ontario
- Donald Eady, personne nommée par un parti politique – Nouveau parti démocratique de l'Ontario
- Milton Chan, personne nommée par un parti politique – Parti libéral de l'Ontario
- Christine McMillan, personne nommée par un parti politique – Parti libéral de l'Ontario
- Craig Cantin, personne nommée par un parti politique – Parti vert de l'Ontario
- Fiona Mackintosh, directrice principale du Comité consultatif
- Amanda Tieber, coordonnatrice de la recherche pour le Comité consultatif
- Jennifer MacLean, adjointe administrative du Comité consultatif

Personnes invitées :

- Aleksander Essex, professeur agrégé de génie logiciel, Université Western
- Keith Jansa, directeur général, Conseil stratégique des DPI (CSDPI)
- Julia Hancock, chef de projet, CSDPI

Mot d'ouverture et commentaires du président

- Le président, Jean-Pierre Kingsley, présente l'ordre du jour et les objectifs de la réunion.
- Le procès-verbal de la réunion du 29 juin est adopté.

Commentaires reçus sur les principes révisés

- Le président ouvre la séance pour que les membres du Comité consultatif puissent donner leur avis sur les Principes pour des élections démocratiques et les Principes de conception technique.
- Le Comité consultatif convient que ces principes doivent mentionner les technologies de vote et électorales et ne plus faire référence aux tabulatrices et aux registres du scrutin électroniques de sorte à pouvoir être adaptés aux utilisations futures.
- Les membres du Comité consultatif conviennent que la clause sur la conception des technologies de vote doit explicitement mentionner que le développement et la mise en

œuvre de technologies en appui aux élections doivent favoriser le maintien ou l'amélioration de la transparence, de la capacité des entités politiques à analyser les procédures électorales, de la précision des rapports, de la communication pertinente des résultats ainsi que de la capacité du public à consulter et à analyser les résultats.

- Les membres du Comité consultatif approuvent les Principes pour des élections démocratiques et les Principes de conception technique.

Mises à jour administratives et plan de travail

- La directrice principale, Fiona Mackintosh, fait pour le Comité consultatif un point sur le plan de travail, les étapes, l'échéancier et les mises à jour administratives du projet.
- Un membre du Comité consultatif propose que le CSDPI mette sur pied pour le Comité un dossier reprenant les discussions et les commentaires principaux du comité technique du CSDPI.
- Un membre du Comité consultatif demande des précisions sur les procédures d'accessibilité du CSDPI pour le comité technique et la participation du public. Keith Jansa, directeur général du CSDPI, donne un aperçu des procédures d'accessibilité du CSDPI et indique que ce dernier s'y prend de différentes manières pour veiller à respecter toutes les exigences d'accessibilité et que l'ensemble des membres du public qui le souhaitent ont voix au chapitre.
- Les membres du Comité consultatif approuvent le plan de travail et les étapes de la version mise à jour du projet.

Transition aux travaux du Comité technique : processus d'approbation et examen

- La directrice principale présente les instructions de rédaction annotées au Comité consultatif. Elle indique que les administrateurs ont rédigé un ensemble d'instructions de rédaction détaillant les exigences et le contenu de base pour les normes des tabultrices de vote et des registres du scrutin électroniques.
- La directrice principale présente le processus d'examen et d'approbation des instructions de rédaction annotées pour les membres du Comité. Ces derniers approuvent l'approche présentée.

[Séance levée à 10 h 20 et reprise à 10 h 40]

Le point sur l'élaboration des normes et instructions de rédaction annotées des DPI

- Keith Jansa, directeur général du CSDPI, et Julia Hancock, chef de projet au CSDPI, font le point sur le processus d'établissement des normes auprès du Comité consultatif.
- Ils présentent les rôles et les responsabilités du comité technique et de l'équipe de rédaction spécialisée du CSDPI vis-à-vis du Comité consultatif. Le CSDPI fournit un plan de travail détaillé et un ensemble d'étapes de projet dont il sera fait état chaque mois au Comité consultatif.
- Le directeur général du CSDPI explique les différences entre les normes du système de gestion et les normes liées aux produits et comment elles seront développées.

Discussion préliminaire sur la rédaction du rapport

- La directrice principale et Amanda Tieber, coordonnatrice de la recherche, font pour les membres du Comité consultatif le point sur l'élaboration du rapport du Comité consultatif. La coordonnatrice de la recherche présente le plan préliminaire du rapport du Comité consultatif et ouvre la discussion.
- Un membre du Comité consultatif suggère que ce rapport comprenne une section traitant des principaux enjeux et discussions du Comité consultatif. Un autre membre du Comité consultatif ajoute que ce rapport devrait aborder les répercussions que les recommandations du Comité consultatif pourraient avoir sur les parties prenantes.

La réunion du Comité consultatif est levée à 11 h 30.